

OUTRE-MER grandeur Nature

LE CAHIER
OMGN

UNE POLITIQUE DÉPARTEMENTALE ENGAGÉE AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

LE DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION S'EST FIXÉ POUR AMBITION DE PLANTER SUR L'ÎLE UN MILLION D'ARBRES INDIGÈNES ET ENDÉMIQUES À L'HORIZON 2027. INITIÉ EN 2019, LE PLAN « 1 MILLION D'ARBRES POUR LA RÉUNION » CONSTITUE L'UNE DES ACTIONS PHARES DE LA COLLECTIVITÉ EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE DU TERRITOIRE.



INTERVIEW

CYRILLE MELCHIOR,
PRÉSIDENT DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DE LA RÉUNION

- **Au début de votre mandat, vous avez lancé un grand document stratégique pour La Réunion, le « Plan de Transition Écologique et Solidaire ».**

- Dans ce cadre, le projet Negawatt a permis de développer les énergies renouvelables locales, rendant notre collectivité à énergie électrique positive. Des bâtiments intégrant des principes de Haute Qualité environnementale sont sortis de terre comme les collèges Gaston Crochet, Roquefeuil ou encore l'éco-gîte du Volcan. La préservation de nos terres agricoles, essentielles à notre souveraineté alimentaire, s'est traduite par la création d'espaces agricoles sanctuarisés (PAEN) sur près de 3 000 hectares et depuis 2023, le Projet Alimentaire Territorial

(PAT) accompagne notre territoire vers une alimentation locale, saine, durable et accessible à tous. Sur la question de l'eau, nous avons poursuivi l'aménagement hydraulique de l'île pour garantir son accès à tous et en assurer une gestion durable, dans un contexte de changement climatique. La biodiversité fait aussi l'objet d'une attention particulière, avec des actions de restauration de nos milieux naturels, de lutte contre les espèces invasives ou encore le plan « 1 Million d'Arbres pour la Réunion ». Mais la transition ne se résume pas aux solutions techniques : elle repose sur les hommes et les femmes qui la font vivre. Plus d'un millier d'agents ont été formés aux enjeux de la transition écologique. Le Budget d'Initiative Citoyenne (BIC) a accompagné plus de 200 porteurs de projets écologiques. Enfin, le Plan de Transition Écologique et Solidaire accompagne les personnes en situation de précarité vers des pratiques durables, pour une transition écologique, solidaire et accessible à tous.



+ d'info ici : **Télécharger le Plan de Transition Écologique et Solidaire du Département**
Synthèse du document



« LE PLAN DÉPARTEMENTAL "1 MILLION D'ARBRES POUR LA RÉUNION" EST UN ENGAGEMENT FORT POUR LA BIODIVERSITÉ DE L'ÎLE ET L'UNE DES GRANDES ACTIONS STRUCTURANTES DE NOTRE MANDATURE »

- Vous avez initié le plan « 1 Million d'Arbres pour La Réunion », qui prévoit la plantation d'un million d'arbres indigènes et endémiques d'ici 2027. Un point d'étape à ce jour ?

- La Réunion fait partie du hotspot de biodiversité de Madagascar et des îles de l'océan Indien. Or, plus de 40 % de sa flore indigène est menacée, du fait principalement des espèces exotiques envahissantes (EEE). Cette menace est aggravée notamment par le réchauffement climatique et les incendies.

Face à ce constat, le plan « 1 Million d'Arbres pour La Réunion », que nous portons depuis 2019, consiste à planter des espèces indigènes et endémiques pour restaurer la biodiversité dans les milieux naturels dégradés, mais aussi à végétaliser les espaces urbains et périurbains afin d'améliorer le cadre de vie, tout en accompagnant l'adaptation au changement climatique.

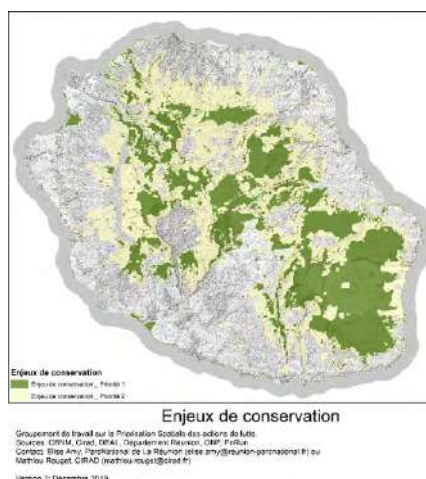
Grâce au travail exemplaire de nos équipes, de nos partenaires et des citoyens ayant contribué à ce projet participatif d'une ampleur inédite, au 30 juin 2026 plus de 700 000 arbres ont été plantés sur l'île, dont 410 000 en milieux naturels et 300 000 en ville.

- Comment lutter contre les espèces exotiques envahissantes menaçant la biodiversité de l'île ?

- La prolifération d'espèces exotiques envahissantes (EEE) menace le patrimoine naturel réunionnais et pourrait impacter son inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Pour y faire face, la collectivité consacre chaque année près de trois millions d'euros – hors coût d'insertion – à la restauration des milieux naturels. Les efforts engagés avec nos gestionnaires ont déjà permis de porter les travaux de restauration et de conservation à près d'un millier d'hectares. Face à la menace des plantes invasives, il est indispensable de prioriser les actions de lutte sur les espaces à enjeux. Nous poursuivons ce travail avec nos partenaires afin de continuer à étendre ces surfaces et ainsi renforcer la conservation de ces milieux naturels, souvent difficiles d'accès. La sensibilisation du plus grand nombre est également un facteur essentiel à l'atteinte de nos objectifs. C'est pourquoi nous avons déployé une large campagne en 2024 et 2025, validée par le GEIR, Groupe Espèces Invasives Réunion, qui rassemble plus d'une cinquantaine d'acteurs locaux.

- Le Département de La Réunion préserve depuis 34 ans les Espaces naturels sensibles. Un ENS que vous affectionnez particulièrement ?

- Propriétaire de 95 % des forêts de l'île, la collectivité met en œuvre des dispositifs de protection et valorisation des ENS, qui sont des espaces naturels remarquables mais vulnérables. J'apprécie l'ensemble de ces différents sites, avec un penchant pour la forêt de Sans-Souci, dans les hauts de Saint-Paul. Cet ENS est lauréat du programme « Patrimoine naturel et biodiversité 2026 » de la Fondation du patrimoine. Un soutien de 90 000 euros y contribuera à 30 000 nouveaux plants, dans le cadre du plan « 1 Million d'Arbres ».



ZOOM SUR TROIS SITES DE PLANTATIONS « 1 MILLION D'ARBRES À LA RÉUNION »

LANCÉ EN AOÛT 2019, CET AMBITIEUX PLAN DE REBOISEMENT VISE LA PLANTATION D'ESPÈCES « PÉI » PARTOUT SUR L'ÎLE, DANS LES MILIEUX NATURELS ET EN VILLE. LE DÉPARTEMENT PART AINSI À LA RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ RÉUNIONNAISE.

Redonner vie aux espaces naturels abîmés, transformer les quartiers en « poumons verts », sensibiliser à la protection de la nature et créer des emplois, tels sont les principaux objectifs du plan « 1 Million d'Arbres pour La Réunion ». Ce programme d'envergure mobilise plus d'une centaine de partenaires privés et publics – communes, associations, écoles, collèges... – et fait appel à plus de 40 pépinières sur toute l'île, dont des producteurs locaux et des pépinières départementales. Ce projet départemental génère de nombreuses opportunités d'emplois, tout en renforçant les savoir-faire réunionnais. Au-delà de la plantation d'un million de plants indigènes et endémiques d'ici 2027, le Département de La Réunion a ainsi souhaité bâtir une véritable filière réunionnaise capable de répondre durablement aux besoins de restauration écologique de son territoire.



Le Département a confié à la SPL EDDEN la gestion des pépinières de Bois de Nèfles et Sans-Souci à Saint-Paul; Bois de Fer à Saint-Pierre et Archambeaud au Tampon, pour produire 152 000 plants par an.

LA BANQUE DE SEMENCES DÉPARTEMENTALE (BSD)

Avec plus de cinq millions de diaspores récoltées à ce jour, la BSD a permis de structurer une filière de collecte, mise à disposition et traçabilité de semences d'espèces indigènes et endémiques. Une étude est en cours pour pérenniser cet outil au-delà du plan « 1 Million d'Arbres ».



Déploiement du plan « 1 Million d'Arbres pour La Réunion » dans la forêt de Sainte-Marguerite à Benoît, où s'épanouissent les orchidées, le bois d'osto, le bois de pomme... © APMNEST

LA FORÊT DE SAINTE-MARGUERITE À SAINT-BENOÎT

Le plan « 1 Million d'Arbres pour La Réunion » produit des avantages bien au-delà de la seule plantation d'arbres. Il participe à préserver et à valoriser le patrimoine végétal exceptionnel de La Réunion, en favorisant la production et la plantation d'espèces indigènes et endémiques, dont certaines possèdent un statut de protection, contribuant ainsi à la restauration d'écosystèmes et au renforcement de la biodiversité réunionnaise. À Saint-Benoît par exemple, la forêt de bois de couleurs de Sainte-Marguerite a accueilli plusieurs opérations de plantations. « Elles ont aidé à fortifier la forêt en restaurant certains secteurs dégradés, tout en sensibilisant les visiteurs », résume Thierry Ferrol, animateur pour l'Association de protection des milieux naturels de l'Est (APMNEST, gestionnaire du site), qui organise des immersions botaniques dans cet Espace Naturel Sensible (ENS) hébergeant l'un des rares massifs au monde de vacoa des montagnes (*Pandanus montanus*).

LE PROJET BWA DE KARTIÉ, UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE

Le projet Bwa de Kartié a permis de développer de nombreux partenariats avec les communes, les établissements publics et associations. Des marchés publics dédiés à la fourniture de plants et aux travaux de plantation viennent compléter ce dispositif et sécuriser sa mise en œuvre.

« UN MILLION D'ARBRES,
CE NOMBRE REPRÉSENTE
SYMBOLIQUEMENT UN ARBRE
POUR CHAQUE RÉUNIONNAIS À
L'HORIZON 2030 », CYRILLE MELCHIOR



Ci-dessus : aperçu d'avant et après les plantations au collège de Plateau Caillou à Saint-Paul. | Ci-dessus à droite : plantation au foyer de Terre Rouge à Saint-Pierre. Ces opérations faisant appel aux solutions fondées sur la nature s'inscrivent dans le cadre du projet Bwa de Kartié, qui bénéficie d'un soutien financier de l'État à travers le dispositif Fonds Vert du ministère de la Transition écologique, axe 2, « Renaturation des villes ».

LE COLLÈGE DE PLATEAU CAILLOU À SAINT-PAUL

Les écoles et collèges de l'île participent à ce grand plan départemental grâce à la « dotation biodiversité », un dispositif allouant 500 euros par classe et par année scolaire, pour que les élèves puissent découvrir et protéger les espaces naturels. Associer les jeunes générations et impliquer les équipes éducatives est un aspect majeur de ce projet qui a vocation à sensibiliser aux défis environnementaux actuels. Il s'agit de faire des établissements scolaires de véritables lieux d'apprentissage et de protection de la biodiversité réunionnaise, un patrimoine vivant universel. Jean Bernard Bonne, principal au collège de Plateau Caillou à Saint-Paul, témoigne : « *Les plantations transformeront durablement et en profondeur notre cadre de vie scolaire. D'ici trois ans, nous verrons l'évolution de la micro-forêt constituée d'arbres, arbustes et herbacées, avec une canopée assez développée pour permettre de créer de l'ombre et des îlots de fraîcheur. Cela atténuera la chaleur et renforcera la biodiversité en milieu périurbain, pour le bien-être de tous.* »

LE FOYER DE TERRE ROUGE À SAINT-PIERRE

Ce grand plan départemental inclut aussi une forte dimension sociale. Il démontre qu'il est possible d'allier préservation de la biodiversité, développement économique local, cohésion sociale et emploi. La SPL EDDEN, partenaire clé du dispositif, conjugue expertise végétale et insertion par l'emploi. À Saint-Pierre par exemple, le foyer départemental de Terre Rouge, qui accueille une soixantaine d'enfants protégés par l'Aide Sociale à l'Enfance, a ainsi bénéficié dans le cadre de sa rénovation d'une démarche de renaturation, de façon à offrir aux enfants et au personnel un cadre de vie apaisé et verdoyant.

Le bilan du plan « 1 Million d'Arbres pour La Réunion » est par conséquent très positif. Le Département et l'ensemble de ses partenaires sont aujourd'hui en bonne voie pour atteindre l'objectif fixé en 2027, tout en laissant en héritage des outils, des compétences et une formidable dynamique collective qui continueront à bénéficier durablement à La Réunion.

+ d'info ici : [Page Facebook du plan « 1 Million d'Arbres »](#)